

25/2/1912

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N° 4957/27

Objet:

Annexe

Expédié le.....

A Monsieur

Damberger

15. Rue des Foyes Parisoly

Et

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'Etat, d'un tableau.....
qui fait..... l'objet de..... votre.....
lettre..... du..... 15.....

Cet..... ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition,..... pourra
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M. Damberger,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Bruxelles 15/2 - 1902.

ENTRÉE ET ENREGISTRÉE

18 2/1902

M^r

M. J. van Maus
 Secrétaire des Musées
 Royaux à Bruxelles

J'ai l'honneur de vous
 présenter un Tableau de
 Otto Verinus, que je désirerais
 vendre - J'en demande frs. 8000.
 Dans l'espoir d'une Réponse
 favorable je vous présente
 avec mes salutations distinguées
 votre serviteur.

A Bauberges

15 Rue des-Longs-Chariots.
 Bruxelles

RÉCÉPISSÉ DE LA REMISE D'UN TABLEAU.

24
F

Le soussigné déclare avoir reçu du concierge du Palais des Beaux Arts,
rue du Musée, n° 9, le tableau intitulé peint sur panneau
par Otto Venius -

Bruxelles, le 24 / 2 1902

15 Rue Des Longs-Chariots N. Bamberg